

Le conflit de l'eau monte d'un cran

ÉCRIT PAR PIERRE-EDOUARD PICORD

5 février 2016

Après deux ans de crise l'eau a fini par obséder tous les Guadeloupéens. Pourtant le diagnostic a été posé. Il n'y a plus un seul Guadeloupéen à ne pas savoir aujourd'hui que les canalisations sont pourries, amiantées,

infestées de chlordécone. Les responsables, élus, techniciens ont inlassablement répété que remettre en état le réseau coûtera cher. Un milliard d'euros au bas mot. Mieux que le diagnostic, la décision a été prise de réparer le réseau. Une stratégie a été définie. Elle a pour corollaire la création d'un syndicat unique de l'eau. L'idée c'est d'unir les moyens de toutes les collectivités pour financer cet immense chantier. Sur la base de ce schéma, l'État a promis de venir à la rescousse. Sauf que tout n'est pas clair dans cette histoire. C'est le conflit entre la Générale des Eaux et le syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe (SIAEAG) présidé à l'époque par Amélius Hernandez (dit Mémé) qui a fait sauter la marmite. D'abord la vétusté de la tuyauterie ne date pas d'hier. Et on peut légitimement se demander qui en est responsable ? Ensuite le différend entre le SIAEAG et la Générale des Eaux ne date pas non plus du jour où la Générale des Eaux a eu la peau d'Hernandez avec l'aide de l'État et quelques élus croupions. Soit dit en passant, seul le maire de Petit-Bourg, Guy Losbar, a eu le cran de ne pas entrer dans ce petit jeu de mise à mort programmée.

Le conflit entre les deux entités est né lorsque Amélius Hernandez président du SIAEAG a décidé de mettre fin à la délégation de service public dont bénéficiait jusque-là la Générale des Eaux. Dès lors, la multinationale n'a plus su comment facturer les usagers. Elle a avancé un prétexte gros comme un building. Son logiciel de facturation " était défaillant ". Pendant plusieurs années les abonnés n'ont pas reçu de facture. Les séquelles de cette plaisanterie sont toujours vivaces. Parallèlement, la convention de prestations qui liait la Générale des Eaux au SIAEAG laissait à la charge du syndicat, le contentieux. Mais comment faire payer les gens quand ils n'ont pas reçu de facture ? Elle n'est pas belle l'histoire ?

Aujourd'hui, Lucette Michaux-Chevry apparaît comme le vilain petit canard qui veut entraver la bonne marche du plan de sauvetage de la distribution de l'eau. Elle n'a pas raison sur tout Lucette. Elle ferait bien par exemple de rétablir l'équilibre financier de la CASBT. A-t-elle pour autant tort de mettre l'accent sur les canalisations ? Et puis, il y a ce qu'elle n'ose pas dire mais qui affleure de temps en temps. Et qui relève aussi du sentiment des habitants de la Basse-Terre en général. Pourquoi

seraient-ils les derniers à être servis, alors que la ressource pour l'essentiel provient de leur territoire. Pourquoi veut-on leur faire payer au moins aussi cher, sinon plus que d'autres, leur propre ressource ? Comment peut-on priver d'eau des gens qui vivent sur un territoire où cette ressource est un flot continu ? La question ne date pas d'aujourd'hui. Le premier comité de l'eau né à Capesterre Belle-Eau posait déjà les mêmes questions. Lucette Michaux-Chevry qui disons-le tout net a horreur de n'être pas à la baguette, ne comprend pas non plus pourquoi Cap Excellence dispose d'un plus grand nombre de représentants au sein de l'Eau de Guadeloupe. Faut-il retenir le seul critère du nombre d'habitants ? Ce sont là des questions qui n'ont jamais été débattues. Elles doivent être évoquées quitte ensuite à conclure que la Guadeloupe ne forme qu'une seule entité. Que l'eau appartient à tous les Guadeloupéens, qu'ils soient d'Anse-Bertrand ou de Saint-Claude. Mais il faut tout mettre sur la table. C'est la seule façon d'en finir avec les non-dits qui nourrissent les rancœurs.